

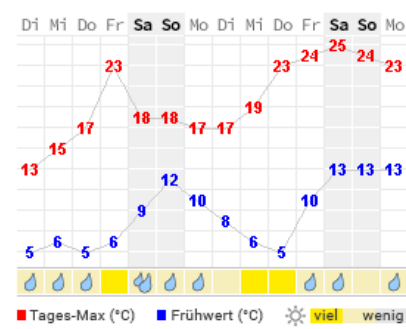
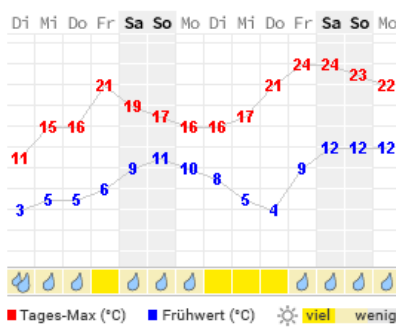
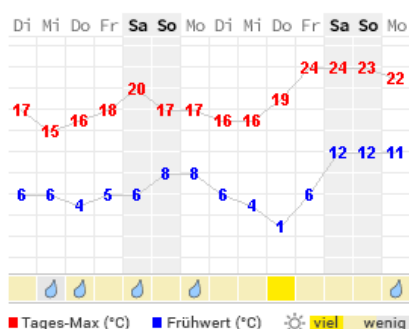
Le 2 mai 2017

Bonjour à tous

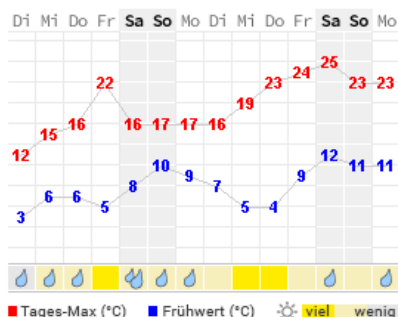
Blocage de la végétation depuis le retour du froid en deux épisodes, un sec et le dernier plus humide. Dégâts de gel fréquents en toutes régions.

**1°- Météo des 14 jours à venir et état de la vigne :**

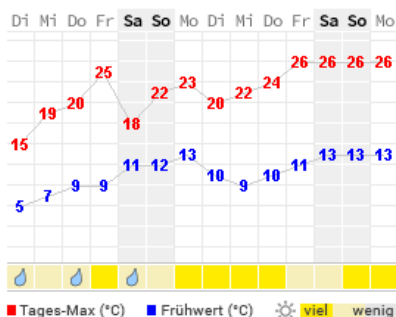
Toujours à partir des vignettes de [Wetteronline](http://www.wetteronline.com), voici les prévisions du mardi 2 mai au lundi 15 mai inclus :



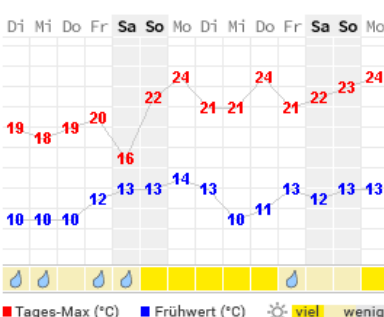
**Sélestat (Bas-Rhin)**



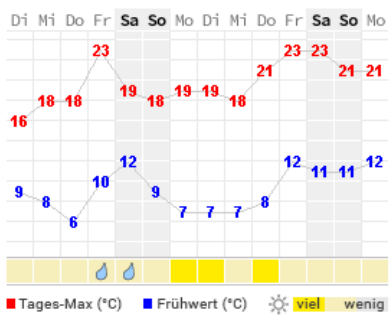
**Beaune (Côte d'Or)**



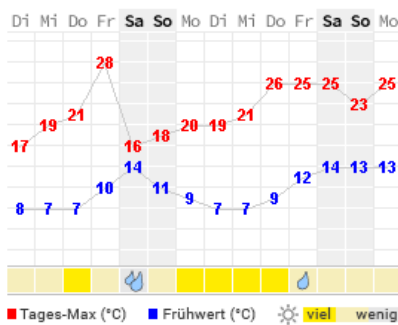
**Belleville sur Saône (Rhône)**



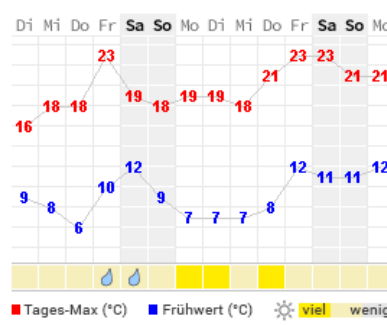
**Genève (Suisse)**



**Avignon (Vaucluse)**



**Estagel (Pyrénées Orientales)**



**Libourne (Gironde)**

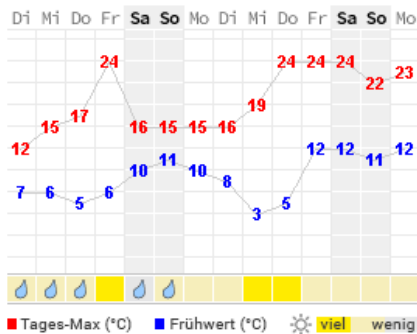
**Cognac (Charente)**

**Nantes (Loire-Atlantique)**

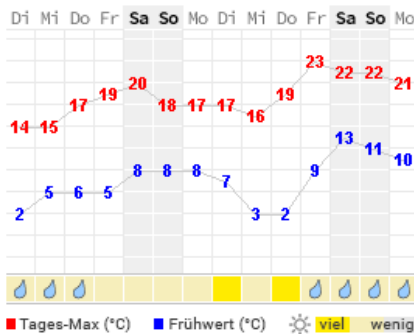
Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

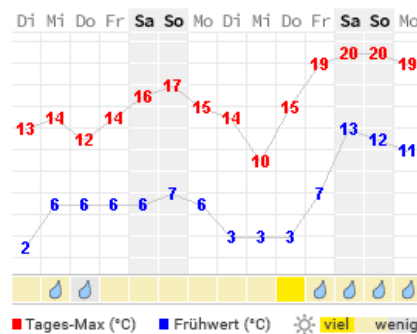
N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN  
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.



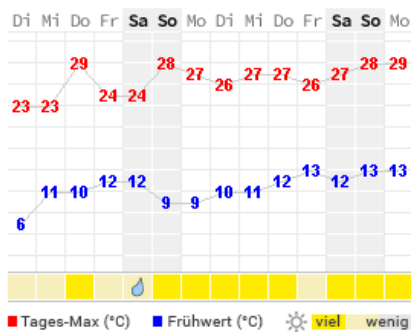
Clermont Ferrand (Puy de Dôme)



Les Riceys (Aube)



Virton (Gaume, Belgique)



La Vilella Baixa (Priorat - Espagne)

Refroidissement de la température inhabituel pour la saison depuis le 18 avril : D'abord **une première semaine très sèche avec de nombreuses gelées**, surtout sur les régions orientales (Champagne, Châtillonnais, Chablis, Jura, Alsace, mais aussi Val de Loire). **Puis une semaine plus humide (retour de la pluie appréciée) avec malheureusement en même temps de nouvelles gelées** sur une végétation souvent mouillée et qui ont surtout touché la moitié Ouest (Val de Loire à nouveau, Loire Atlantique, Bordelais, Charentes...). **Donc, tout le monde en a reçu à des niveaux divers.** La Côte d'Or et la Saône et Loire ont été beaucoup moins touchées que l'année dernière, mais ponctuellement très fort localement.

La Lune a renouvelé mercredi 19/04 et le temps change complètement **à compter du week-end du 1<sup>er</sup> mai**, avec cette fois **une ambiance plus chaude, mais assez humide**, et donc **un démarrage possible des infections de maladies**. La semaine suivante (semaine 19) serait encore plus chaude, et plus ou moins humide selon les régions.

## 2°- Propositions de travail pour les deux semaines à venir :

### 1. Le gel :

- Les gels secs de la semaine 16 ont fait beaucoup de dégâts, mais clairement trois situations se sont présentées :
  - **Lorsqu'il a été inférieur à -1, -1,5°C**, les dégâts ont été minimes (exemple : vignoble de la Côte d'Or et du Chalonnais), mais plus méchants dans certains bas de parcelles ou fonds de combe.
  - **Lorsque les températures sont descendues jusqu'à - 4°C ou moins** (Auxois, Chatillonnais, certains secteurs en Jura, Alsace et dans l'Aube...), la vigne n'a pas résisté et peine toujours à repousser. Ceci même si du Biofalgue a été appliqué. Il semblerait que l'irrigation par aspersion (sans interruption !) marche encore dans ce cas.
  - **Lorsque les températures étaient supérieures à -3°C** ; les dégâts sont importants, mais la destruction de la récolte n'est pas totale. Dans ces conditions, les applications de **BIOFALGUE 2 -3 litres/ha + SOUFRE BIOFA 3 kg/ha** semblent avoir limité les dégâts.
- Les gels humides de la semaine 17 ont été plus méchants à température identique (ci-dessous dans la Maine et Loire) :



Nous avons besoin de plusieurs jours pour mieux apprécier les dégâts, qui semblent importants au vu du stade de la vigne, ainsi que les mesures à adopter pour tenter de conserver le maximum de récolte, et permettre à la vigne de reformer un bois solide et fructifère pour l'année prochaine.

A noter toutefois que les vignes taillées très tard, ou pas encore pliées ont parfois bien résisté dans les régions tardives. Exemple ci-dessous d'un courson de gobelet de Gamay



2 Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03



E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN  
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.


taillé il y a 15 jours, qui pousse normalement après une gelée très sévère la semaine dernière (les bourgeons de la base étaient encore dans le coton à ce stade). Date de récolte estimée début octobre.

Cette observation, et une récente proposition d'Aurélien à ce sujet, nous conduisent à penser que, même en taille Guyot, **on pourrait avoir intérêt à ne pas tailler trop vite les coursons, pour se donner la possibilité de remplacer une baguette gelée...** Ceci bien sûr dans les secteurs ou les régions où le risque est très important. Les bourgeons d'un sarment vertical poussent d'abord à l'extrémité, et la dominance apicale retarde beaucoup la pousse des autres... De plus, une baguette verticale sort souvent de la couche d'air froid qui fait 30 à 40 cm d'épaisseur en partant du sol.

## 2. Les interventions à venir :

<b>MILDIOU</b>	
<p><b>Risque actuel</b></p> 	<p>Nous devrions avoir un changement complet de temps la semaine prochaine avec un temps nettement plus chaud la journée, des pluies, mais des nuits encore fraîches. N'oublions pas que le Mildiou s'infecte principalement la nuit avec plusieurs heures d'humidité et des températures supérieures à 11°C.</p> <p>Pour cette dernière raison, nous ne pensons pas que les contaminations seront fortes avant le week-end prochain ou la semaine suivante. <b>Consultez les bulletins d'avertissements à ce sujet.</b> Par contre, ensuite, les températures vont bien monter, et le risque fera de même..</p>
<p><b>Prochain traitement</b></p>	<p>Nous pensons donc qu'il faudrait, dans la plupart des cas, passer <b>un traitement préventif après les pluies du début de semaine, ou tout début de la suivante, mais dans tous les cas avant la Pleine Lune du mercredi 10 mai</b> avec la bouillie suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>BOUILLIE BORDELAISE</b> ou <b>CUPROXAT 1 kg/ha</b> ou <b>1 litre/ha</b> – <b>Cuivre métal : 200 grammes/ha</b></li> <li>• <b>SOUFRE BIOFA 4 à 6 kg/ha</b> ou <b>SOFRAL FLO 4 à 6 litres/ha</b></li> <li>• <b>SILIZINC 0,75 litre/ha</b></li> <li>• <b>BIOFALGUE 1 à 2 litres/ha.</b></li> <li>• <b>MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha (sauf si vous utilisez du SOFRAL ou du CUPROXAT)</b></li> </ul> <p>Si le risque Mildiou est élevé, <b>on peut remplacer SILIZINC par SILICUIVRE</b> aux mêmes doses, mais attention ! <b>mauvaise compatibilité SILICUIVRE-CUPROXAT.</b> Choisir alors la Bouillie Bordelaise dans ce cas. La dose de SILICUIVRE appliquée (0,75 litre) apporte <b>47 grammes de cuivre métal supplémentaire.</b> Si de fortes pluies sont annoncées (30 mm ou +), ajoutez <b>NORDOX 75 g (56 grammes/ha de cuivre métal)</b> pour continuer la protection malgré le lessivage.</p> <p><b>Nous pensons qu'il faut aussi traiter les vignes gelées</b> dans la mesure où elles ont encore de la végétation active. Sinon, on attend la repousse. <b>Le gel de 2016 nous a appris que les vignes qui en ont souffert possèdent très peu d'autodéfense pendant plusieurs semaines !...</b></p>
<p><b>Compléments</b></p>	<p>Le <b>BIOFALGUE</b> est particulièrement utile cette année pour déstresser les vignes qui ont toutes souffert des aléas climatiques, même les parcelles non gelées. <b>Nous espérons ainsi limiter le filage du 2<sup>ème</sup> raisin.</b></p> <p>Si vous êtes au stade « Boutons floraux séparés », mettez aussi du <b>MYR BORE 1 à 2 litres/ha</b> pour limiter les risques de coulure et de millerandage, très probables cette année avec la météo subie. Nous pensons particulièrement aux cépages Merlot et Grenache, mais aussi Pinot noir. Si vous n'avez pas atteint ce stade, attendez le traitement suivant. Il est souhaitable d'appliquer le Bore au moins 3 semaines avant la fleur.</p> <p style="text-align: right;"></p> <p>Bien sûr, ce n'est pas nécessaire si vous avez déjà mis de <b>l'HUMATE DE BORE</b> au sol.</p>
<p><b>Renouvellement</b></p>	<p><b>Pour le renouvellement</b> (sans doute <b>autour du 20 mai, avant la Nouvelle Lune du 25 mai</b> au vu des prévisions météo actuelles), nous augmentons les doses de Cuivre et de SILIZINC (ou SILICUIVRE) et aussi le Soufre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>BOUILLIE BORDELAISE</b> ou <b>CUPROXAT 1,5 kg/ha</b> ou <b>1,5 litre/ha</b> – <b>Cuivre métal : 300 grammes/ha</b></li> <li>• <b>SOUFRE BIOFA 6-8 kg/ha</b> ou <b>SOFRAL FLO 6-8 litres/ha</b></li> <li>• <b>SILIZINC 1 litre/ha</b> ou <b>SILICUIVRE (sans Cuproxat) même dose</b> – <b>Cuivre métal supplémentaire avec Silicuvre : 63 g/ha.</b></li> <li>• <b>BIOFALGUE 1 litre/ha.</b></li> <li>• <b>MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha (sauf si vous utilisez du SOFRAL ou du CUPROXAT)</b></li> </ul>

## BLACK ROT – EXCORIOSE - BRENNER

<b>Risque actuel</b> 	<p>Les risques de contamination primaire sont plus élevés pour le <b>Black Rot</b> que pour le Mildiou, et la maladie peut incuber à des températures inférieures. Des contaminations sont plus probables. Nous voyons souvent le Black Rot (tout comme le Brenner) prendre sur les feuilles déjà poussées juste avant le premier traitement...</p> <p>Les contaminations <b>Excoriose</b> sont maintenant surtout possibles sur les vignes en retard de végétation ou sur les repousses après le gel. Le Soufre a une bonne action contre ce champignon. Nous pensons donc qu'à ce stade, il n'y a plus besoin de traitement spécifique.</p> <p>Le <b>Brenner</b> est sensible à la bouillie cuprique, dont l'effet est accentué par le SILIZINC ou le SILICUIVRE. Là non plus, nous ne pensons pas utile de faire un traitement spécifique.</p>
<b>Prochain traitement</b>	<p>Si risque Black Rot, <b>traitement identique au précédent</b>, mais uniquement <b>sur la base SILIZINC</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>BOUILLIE BORDELAISE</b> ou <b>CUPROXAT 1 kg/ha</b> ou <b>1 litre/ha</b> – <b>Cuivre métal : 200 grammes/ha</b></li> <li>• <b>SOUFRE BIOFA 4 à 6 kg/ha</b> ou <b>SOFRAL FLO 4 à 6 litres/ha</b></li> <li>• <b>SILIZINC 0,75 litre/ha</b></li> <li>• <b>BIOFALGUE 1 à 2 litres/ha.</b></li> <li>• <b>MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha (sauf si vous utilisez du SOFRAL ou du CUPROXAT)</b></li> </ul>
<b>Compléments</b>	<p>Même chose que pour le Mildiou.</p>
<b>Renouvellement</b>	<p><b>Même principe que pour le Mildiou</b> : nous augmentons les doses de Cuivre et de SILIZINC et aussi le Soufre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>BOUILLIE BORDELAISE</b> ou <b>CUPROXAT 1,5 kg/ha</b> ou <b>1,5 litre/ha</b> – <b>Cuivre métal : 300 grammes/ha</b></li> <li>• <b>SOUFRE BIOFA 6-8 kg/ha</b> ou <b>SOFRAL FLO 6-8 litres/ha</b></li> <li>• <b>SILIZINC 1 litre/ha</b> <b>BIOFALGUE 1 litre/ha.</b></li> <li>• <b>MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha (sauf si vous utilisez du SOFRAL ou du CUPROXAT)</b></li> </ul>

## OÏDIUM

<b>Risque actuel</b>	<p>Encore relativement faible, sauf dans les vignes très atteintes l'année dernière, et qui ont des bois tachés. Mais les traitements doivent commencer, en même temps que pour les autres maladies.</p>
<b>Prochain traitement</b>	<p>Pour le moment, le Soufre mouillable prévu dans le traitement devrait suffire. <b>Ce n'est pas encore le moment d'effectuer des poudrages, sauf situation particulière ou région très sèche (nous consulter).</b></p>
<b>Compléments</b>	<p>Même chose que pour le Mildiou.</p>
<b>Renouvellement</b>	<p><b>En même temps que la protection contre les autres maladies, et par le Soufre.</b> Un poudrage <b>ALGOSOUFRE</b> ou <b>ALGOCUIVRE 25 kg/ha</b> pourra être envisagé avant floraison.</p>

## VER DE LA GRAPPE - PYRALE

<b>Risque actuel</b>	<p>Les capsules de lutte par confusion sont normalement accrochées. Comme d'habitude, une surveillance par piégeage est nécessaire. Sauf situations spéciales, le traitement de la 1<sup>ère</sup> génération n'est pas d'actualité. Il est à prévoir (en cas de vol important) 8 à 14 jours après les captures suivant températures. <b>Suivre les avertissements agricoles locaux.</b></p>
<b>Prochain traitement</b>	<p>Nous traitons habituellement avec <b>XENTARI 1 kg/ha + SUCRE 1 kg/ha. Faire un traitement spécifique.</b></p>
<b>Compléments</b>	<p>La Pyrale peut parfois être très présente. Traitement identique à celui du Ver de la Grappe. Autant que possible, les traiter ensemble pour éviter un passage spécifique. A noter que la Pyrale du Buis (qui ressemble étrangement à celle de la Vigne...) se traite aussi facilement par le même moyen. <b>Si vous avez des Buis autour de votre propriété, réservez une partie de votre bouillie pour cet usage !...</b></p>
<b>Renouvellement</b>	<p><b>Immédiat en cas de pluie importante (15 à 20 mm), sinon au bout de 14 jours si vol prolongé.</b></p>



### 3°- Applications microbiennes et couverture de sol :

#### 1. Applications CL et ACTIGRAINS :

L'humidité et la remontée des températures sont favorables à la réussite des applications microbiennes si elles n'ont pas été encore faites.

Vignes gelées : En 2016, celles qui avaient régulièrement reçu l'ACTIGRAINS ont mieux répondu que les autres à nos traitements. L'ACTIGRAINS n'a pas seulement un effet nutritionnel sur la plante : il s'accompagne aussi d'une meilleure résistance aux maladies (voir nos essais OSEO de 2008 à 2011). **Nous le conseillons donc systématiquement sur les vignes menées en agrobiologie.**

<b>ACTIGRAINS PULVERISATION</b> 3 composants à mélanger à de l'eau non chlorée, et pression de moins de 3 kg/cm <sup>2</sup> Effet « Azote » (d'origine atmosphérique, fixé par les Azotobacters), « Phosphore » (Phosphobactéries) biostimulant (hormones de croissance d'origine bactériennes).	Application conseillée juste avant un griffage ou un passage d'intercep ou de bineuse Kress. Peut se faire seule ou en association avec les Composts Liquides.
--	--

#### 2. Pralinage des plants et greffes :

Les plantations sont toujours d'actualité.

Le pralinage avec l'HUMISFER TREMPAGE complété par l'ACTIGRAINS permet l'installation autour des racines d'une équipe de microorganismes très utile pour la bonne reprise de la greffe, l'installation durable des Mycorhizes, une meilleure résistance à la sécheresse et aux aléas climatiques.

<b>HUMISFER TREMPAGE (3 composants) pour environ 800 greffes</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>HUMISFER</b>, engrais contenant des la chitine (carapaces de crustacés), de la Zéolithe (roche volcanique microporeuse et des racines de plantes mycorhizées. Conditionnement de 250 grammes.</li><li>➤ <b>HUMIGENE BIOVIN</b>, amendement naturel riche en Actinomycètes (bactéries créatrices de l'humus) et en multiples bactéries et champignons rhizosphériques. Conditionnement de 750 grammes.</li><li>➤ <b>Une argile gonflante</b> pour améliorer le contact avec les racines des plants. Conditionnement d'1 kg.</li></ul>
<b>ACTIGRAINS dit « jardins » (3 composants) pour environ 2 400 greffes</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>ACTIGRAINS BIOALGUE</b>, engrais organique contenant des algues marines, des extraits de plantes, des acides aminés d'origine marine et de mélasse, en bidon d'1 litre.</li><li>➤ <b>ACTIGRAINS N et ACTIGRAINS P</b>, cultures de microorganismes d'activation du compostage (Azotobacters, Phosphobactéries) en bidons de 250 cc.</li></ul>
<b>MODE OPERATOIRE</b>
Pour 800 greffes, on prépare un pralin avec 3 à 10 litres d'eau non chlorée + les ingrédients d'un carton d'HUMISFER TREMPAGE et le tiers des ingrédients d'un carton d'ACTIGRAINS JARDINS. Bien sûr, si vous disposez déjà d'HUMIGENE PFFB et d'ACTIGRAINS PULVERISATION pour des applications de plein champ, vous pouvez utiliser une partie de leurs composants. A l'exception de l'argile et de l'HUMISFER, ils sont tous présents dans ces conditionnements.

#### 3. Semis d'engrais vert :

Si vous le pouvez, il est encore temps de semer une couverture de sol.

Si le temps est suffisamment humide juste avant, et dans les jours qui suivent le semis, **les petites graines (solution 1 ci-dessous)** peuvent être semées. **Mais c'est à éviter en conditions sèches (risque d'absence de levée, même sur semis roulé).**

Si la météo devient fréquemment sèche, ne semez que **la Vesce de Hongrie (solution 2)**. Les graines sont plus grosses et peuvent lever plus facilement que les précédentes si les pluies sont rares.

Installez les Mycorhizes en même temps en mélangeant **100 grammes/ha d'HUMISFER** à la graine. Si c'est de la Vesce, humidifiez-la légèrement pour que le produit colle mieux.

#### Vignes étroites – solution 1



#### Mélange suivant sur vignes en place (en plein, doubler les doses) :

*Luzerne Lupuline (Minette) : 2 kg/ha*

*Trèfle Blanc Nain : 2 kg/ha*

*Lotier Corniculé : 1 kg/ha*

Ce sont des légumineuses à petites graines, **nécessitant un ameublissement suffisant du sol avant semis et un roulage au rouleau lisse** (voir plus loin). Elles sont très rustiques et passent bien l'hiver, Elles sont peu concurrentielles pour la vigne, ne nécessitant généralement pas d'entretien. Seul un travail du rang est nécessaire. Elles se reproduisent spontanément. En situation séchantes, préférer **Luzerne Lupuline seule à 5 kg/ha.**

#### Vignes étroites ou larges – Solution 2



#### Vesce de Hongrie (*Vicia pannonica*) :

*Semis à 25 kg/ha sur vigne en place, 50 kg/ha en plein*

Cette Vesce à fleurs blanches, peu connue en France, est très résistante au froid et à l'humidité. **Développement végétatif bien moindre** que la Vesce commune habituelle (*Vicia sativa*). Pour cette raison, elle est envisageable en vignes étroites. **Mais elle nécessitera une destruction mécanique avant qu'elle graine**, sauf si on souhaite une reproduction spontanée. Il vaudrait alors mieux qu'elle soit couchée.

**Avantage** : graines de 3-5 mm de **diamètre (les enterrer à 1,5 - 2 cm de profondeur environ)**, levant plus facilement que des petites graines en sol argilo-calcaire, pouvant éventuellement se passer de roulage s'il pleut après le semis...

#### 4. Travail du sol :

Si les gelées ne sont plus à craindre, nous pouvons reprendre le travail du sol, en particulier sous les lignes.

Nous observons qu'on n'obtient que rarement une production normale si l'herbe vient au contact des pieds (trop de concurrence !). Une absence totale de terre nue diminuerait même la qualité des levures indigènes (remarques de certains d'entre vous, qui ont connu les deux situations).

Un enherbement léger des allées, bien raz au moment des gelées, associé à un travail sous le cordon, semble bien la meilleure configuration possible, sauf cas particuliers.

Pour son entretien régulier en cours de saison, sans casser les racines, la bineuse Kress est à notre connaissance l'outil le plus approprié. Nous avons en disponibilité **le modèle 700 mm**, à l'ancien prix jusqu'à la fin de notre stock (**une grosse augmentation vient d'intervenir !**).

C'est celle qui est la plus adaptée à la plupart des situations. En particulier, elle travaille suffisamment large, est suffisamment lourde (environ 32 kg par rotor) et rentre bien dans les terrains un peu durs (sous condition qu'ils ne soient pas trop secs !). Les doigts en plastique rouge sont plus rigides que deux autres versions plus « molles » : jaune et orange. Ces deux dernières versions sont moins adaptées à un travail en cours de saison, car la rigidité du plastique diminue avec l'augmentation de la température !...



Merci de votre intérêt et à bientôt.

**L'équipe SYMBIOSE**

*La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Sa responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Elle ne revendique donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ou de SYMBIOSE ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant le règlement CE 834/2007 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement CE 889/2008.*

6 Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19.

E-mail : [symbiose.nrj@orange.fr](mailto:symbiose.nrj@orange.fr) - Site Internet : <http://symbiose-nrj.fr>

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B. Banque : Crédit Mutuel Digoin-Gueugnon - F-71160 DIGOIN  
Agrément BO10757 pour distribution et conseil phytosanitaire.